

2020
Volleyball Canada
Championnats nationaux



Volleyball
Canada

Demande de proposition

Préparé en août 2017



Table des matières

01 Championnats nationaux Introduction	3
02 Objectifs des Championnats nationaux	4
03 Occasions d'accueillir les Championnats nationaux	4
04 Avantages pour la ville hôte	5
05 Délais des candidatures	5
06 Documents de candidature	6
07 Exigences d'hébergement	8
08 Améliorations des candidatures à valeur ajoutée	13
09 Éléments fournis par Volleyball Canada	15
10 Évaluation et sélection des candidatures	15
11 Dossier de candidature	17
Annexe 1 Participation aux Championnats nationaux	18
Annexe 2 Dimensions du terrain de sport	20
Annexe 3 Grille d'évaluation	21



Championnats nationaux Introduction

Volleyball Canada est fier d'avoir accueilli des Championnats nationaux couronnés de succès depuis 1953. Depuis l'introduction du format ouvert, il y a presque 20 ans, des équipes venues de partout au pays ont concouru pour le titre national dans plusieurs groupes d'âge, allant de 14 ans et moins à plus de 35 ans. Aujourd'hui, plus de 900 équipes participent chaque année aux événements des Championnats nationaux.

Le format utilisé pour les Championnats nationaux de Volleyball Canada est un format ouvert, ce qui signifie que toutes les équipes dans le pays ont l'occasion d'y participer sans aucune restriction. Le format ouvert a rendu possible ces événements nationaux grâce à la participation de presque toutes les provinces et tous les territoires. Le format actuel accueille les équipes en compétition dans les catégories de 14 ans et moins à 18 ans et moins de partout au pays. Ces championnats ont lieu chaque année et offre la possibilité aux équipes canadiennes de concourir pour le titre de champions nationaux.

En 2012, Volleyball Canada a accueilli son premier événement du festival auquel tous les groupes d'âge ont participé sous un même toit pendant plus de six jours à Toronto, Ontario. Le succès de cet événement a conduit à l'événement suivant du festival qui a eu lieu à Calgary, AB en 2015 et à la toute dernière version qui aura lieu à Edmonton, AB en 2018. Étant donné le succès de la formule « événement festival » pour les championnats nationaux, Volleyball Canada commencera à héberger les Événements Festivals, tous les deux ans à partir de 2020.

Historique des Événements Festivals

Toronto 2012

- 686 équipes
- 600 employés
- 10 000 spectateurs
- 54 terrains
- 15 154 nuitées

Calgary 2015

- 787 équipes
- 530 employés
- 15 000 spectateurs
- 58 terrains
- 21 456 nuitées
- Retombées (Alberta) : 36 millions de CAD
- Retombées (Calgary) : 27 millions de CAD

Edmonton 2018 – attentes

- Plus de 800 équipes
- Plus de 550 employés
- Plus de 15 000 spectateurs
- 55 terrains
- Plus de 25 000 nuitées



02

Objectifs des Championnats nationaux

Les objectifs des Championnats nationaux de Volleyball Canada sont les suivants :

1. couronner un champion national dans tous les groupes d'âge et pour les deux sexes
2. offrir une chance de participer à une épreuve unique en son genre.
3. créer un environnement compétitif à la compétition importante
4. soutenir les programmes de développement de haute performance
5. promouvoir le volleyball

03

Occasions d'accueillir les Championnats nationaux

Volleyball Canada recherche présentement un partenaire d'hébergement local pour les championnats nationaux de Volleyball Canada 2020. Ces championnats seront hébergés en qualité d'Événements Festivals, et tous les groupes d'âge des moins de 14 ans aux moins de 18 ans participeront dans une même ville et sous un même toit. Cet événement sera en principe organisé et exécuté par le personnel de Volleyball Canada avec l'aide du partenaire d'hébergement retenu.

Le dossier de candidature peut être déposé par une fédération provinciale, un club local de volleyball, une agence de tourisme, une municipalité ou un promoteur événementiel.

Dates :

Les dates pressenties pour la tenue des compétitions des championnats nationaux de Volleyball Canada sont du 13 au 19 mai 2020

L'événement en chiffres :

- Jusqu'à 65 terrains de volleyball
- Plus de 800 équipes
- 20 000 nuitées
- 25 000 participants
- Retombées de 36 millions de CAD (*Alberta 2015*)
- Retombées de 27 millions de CAD (*Calgary 2015*)



04

Avantages pour la ville hôte

Toutes les parties concernées bénéficieront des retombées économiques et financières, dont plusieurs sont citées ci-après.

- **Le comité organisateur hôte recevra un dédommagement financier pour les services rendus – des spécifications seront décrites dans l'accord signé avec Volleyball Canada.**
- Un événement d'envergure nationale : plus de 10 000 athlètes et entraîneurs et 15 000 spectateurs de partout au pays (chiffres estimés).
 - L'événement mobilisera également de nombreux officiels locaux et de l'extérieur (environ 350 personnes) ainsi que la communauté de bénévoles de la région hôte.
- Un large éventail de participants : athlètes de 12 à 18 ans, spectateurs adultes et enfants (amis et proches).
- Tous les participants voyageant avec leur équipe devront être transportés, logés et nourris. Ils sont aussi susceptibles de visiter les attractions touristiques locales pendant leurs temps libres.
 - Tous les participants voyageant avec leur équipe devront être transportés, logés et nourris. Ils sont aussi susceptibles de visiter les attractions touristiques locales pendant leurs temps libres.
- Des retombées économiques importantes : une analyse de l'édition de Calgary 2015 réalisée par l'Association canadienne du tourisme sportif révèle que l'événement a généré des retombées économiques de 37 millions \$ pour la province et de 26 millions \$ pour la ville.
 - Il est estimé que l'événement générera 25, 000 nuitées dans les hôtels locaux, chaque visiteur séjournant pour une moyenne de trois nuits.
 - La politique d'hébergement de Volleyball Canada a généré un total de recettes hôtelières de 1 892 400 \$ pour nos huit villes hôtes en 2017.
- L'occasion pour votre ville d'acquérir une visibilité à l'échelle nationale dans divers médias (presse écrite, télévision, web, médias sociaux).

05

Délais des candidatures

Volleyball Canada a établi l'échéancier suivant pour le processus de candidature.

Date	Exigences
Vendredi le 8 septembre 2017	La lettre d'intention doit être reçue par Volleyball Canada (avant 17 h HAE)
Vendredi le 6 octobre 2017	Tous les dossiers de candidature doivent être reçus par Volleyball Canada (avant 17 h HAE)
Vendredi le 10 novembre 2017	Fin de l'évaluation des candidatures et des visites des sites
Vendredi le 24 novembre 2017	Villes hôtes sélectionnées
Vendredi le 8 décembre 2017	Volleyball Canada fera annoncer les villes gagnantes



06

Documents de candidature

Les documents suivants doivent être fournis dans les délais précisés plus haut. Le dossier de candidature peut être déposé par une fédération provinciale, un club local de volleyball, une agence de tourisme, une municipalité ou un promoteur événementiel.

6.1

Lettre d'intention

La **lettre d'intention** doit comprendre les renseignements suivants et sert à exprimer votre intérêt ou intention de poser votre candidature pour accueillir un événement des Championnats nationaux de Volleyball Canada. *(Date limite de dépôt le 8 septembre 2017, 17 h HAE)*

- Présentation du groupe hôte
- Évènement proposé
 - Région des Maritimes 14 ans et moins, région Est 14 ans et moins, région Ouest 14 ans et moins
- Dates proposées de l'évènement
- Site de compétition proposé
 - Emplacements et nombre de terrains disponibles
- Renseignements sur la ville hôte
- Lettres de soutien
 - Du président des représentants régionaux (PRR)
 - Du bureau de tourisme local, régional ou provincial

6.2

Dossier de candidature

Le **Dossier de candidature** doit comprendre les renseignements suivants et être déposé le 6 octobre 2017 (avant 17 h HAE). **Veillez noter que votre dépôt de candidature doit fournir les renseignements dans l'ordre suivant :**

Profil de la ville hôte

Le dossier de candidature doit comprendre les renseignements suivants au sujet de la ville hôte :

- Plaques tournantes de transport (aéroports, autoroutes, etc.)
- Réseaux de transport public (trains, autobus, etc.) et accès aux sites de compétition et à l'aéroport
- Hébergement et hôtels (quantité, qualité, capacité de chambres quadruples)
 - Exigences des frais de marketing de destinations
 - Devis prévu et taille du bloc des hôtels par rapport à leur capacité et offres de bonus (chambres gratuites, stationnement)
 - Accès à de petites salles de réunion à usage des équipes (gratuit)
 - Frais de stationnement
 - Petit-déjeuner gratuit



- Restaurants (avec heures d'ouverture prolongées), disponibles pour les réservations des groupes, proximité du site, etc.)
 - Accès aux services de réservation en ligne des équipes
- Intérêt des médias (locaux, régionaux, nationaux, etc.)
- Ressources humaines de l'évènement hôte
 - Clubs locaux de volleyball, bénévoles sportifs, personnel de l'évènement hôte

Lettres de soutien

Le dossier de candidature doit comprendre les lettres de soutien des instances suivantes :

- Administration municipale
- Administration provinciale
- Accès aux installations de la compétition conforme aux dispositions, aux dates proposées
- Société de transport public
- Président des représentants régionaux (coordonnées fournies sur demande par VC)
 - Indication suffisante d'arbitres locaux pour offrir un soutien à l'évènement.
- Office du tourisme local
 - Confirmer une personne avec laquelle communiquer à Volleyball Canada
- Association hôtelière locale
 - VC sera responsable de l'engagement du fournisseur des hébergements

Financement

Les exigences suivantes concernant le financement de la ville hôte doivent être clairement définies dans le dépôt de candidature :

- Soutien financier de la ville hôte; il est attendu que la ville hôte assume les charges de location de base des sites de compétition (exigences décrites à la section 12)
- Droits d'accueil minimums de 500 000 \$
- Contribution pour l'hébergement du personnel (2 400 nuitées, maximum de deux établissements)
- Possibilités de financement, y compris des subventions municipales, provinciales ou autres
- Le dossier de candidature doit comprendre une liste des sources de financement disponibles, y compris les subventions pouvant être demandées auprès des autorités municipales, provinciales ou de tiers. Veuillez indiquer si votre organisation a réussi à obtenir un financement de ces sources dans le passé.

Site de compétition

- Emplacement et carte
- Aménagement du terrain (terrains, espace libre, dessin CAO, etc.)
- Autres salles (installations sanitaires, salles de réunion, etc.)
- Stationnement
- Zone des vendeurs et des marchandises
- Traiteur et nourriture/boissons
- Restrictions des commanditaires ou de marquages



Accès à l'équipement de volleyball

- Terrains (terrains de sport temporaires ou permanents)
- Systèmes de filets (poteaux, filets, antennes)
- Stands des arbitres et capitonnage
- Autres (fiches avec bascule, drapeaux de juges de ligne, etc.)
- Détails concernant l'équipement proposé n'appartenant pas à la marque VC

Accès à l'équipement de location

- Tables et chaises
- Systèmes de PDV
- Scène (panneaux de tubes et rideaux, scène pour la remise des prix, etc.)
- Matériel électronique (radios, ordinateurs portables ou tablettes, imprimantes, haut-parleurs, micro)

Détails sur le groupe d'accueil local

Volleyball Canada fournira le personnel d'encadrement et sera l'hôte principal de les championnats nationaux de VC. Le groupe d'accueil local fournira son expertise locale et des compétences avancées dans des domaines spécifiques. Voir la section 7.4 pour plus de détails sur la composition de l'hôte local.

- Principaux membres et rôles du personnel
- Expérience des membres du personnel
- Accès au personnel/bénévoles de l'événement
- Accès aux équipes de montage et démontage

07

Exigences d'hébergement

Dans cette section, nous examinerons les exigences d'hébergement pour les Championnats nationaux de Volleyball Canada. Assurez-vous de mentionner ces informations lorsque vous constituerez votre dossier de candidature.

7.1

Dates

Le site devra pouvoir être utilisé durant trois (3) jours de compétition et jusqu'à trois (3) jours avant la première journée de compétition pour l'installation et les vérifications, et jusqu'à deux (2) jours après la journée de clôture des compétitions pour le démontage.

Montage	Journée d'enregistrement /séances d'entraînement – Tournois 1	Compétition – Tournois 1	Journée d'enregistrement/séances d'entraînement - Tournois 2	Compétition – Tournois 2	Démontage
9-12 mai	13 mai	14-16 mai	16 mai	17-19 mai	20-21 mai



7.2

Exigences du site - Compétition

Les éléments suivants précisent les exigences de la compétition pour l'hébergement des Championnats nationaux de VC. Veuillez noter qu'une préférence sera accordée à un hébergement dans un même établissement.

- Espace pouvant accueillir de 60 à 65 terrains de volleyball
 - 46 500 m² répartis sur un maximum de deux sites
 - Voir l'annexe 2 pour ce qui est des dimensions des terrains
- Idéalement, une seule installation avec une aire exempte de colonne devrait être utilisée. Cependant, une aire spacieuse avec des colonnes réparties à des intervalles de 90 pieds au minimum est également acceptable.
- Une combinaison de plusieurs petits espaces dans une seule installation ou deux est également une solution acceptable. Ces espaces pourraient être des gymnases, des patinoires de hockey, des complexes sportifs, etc.
- Un minimum de hauteur sous plafond de 7 m. Cette hauteur doit être mesurée à partir de la zone de service jusqu'au niveau le plus bas du plafond ou jusqu'à toute structure suspendue au plafond.
- La température des installations doit pouvoir être contrôlée et l'éclairage doit être adéquat, en conformité avec les sections 1.5 et 1.6 du Livre des règlements de volleyball intérieur de Volleyball Canada.
- Le site doit être pourvu de quais de chargement avec plateaux de chargement ou d'une baie de chargement avec accès pour gros véhicules. Cet espace sera utilisé pour charger et décharger de grandes quantités d'équipement, y compris les parquets et filets.
- Un espace suffisant est nécessaire pour stocker les caisses vides d'équipement pendant le déroulement de l'événement. Ces caisses doivent être rangées dans l'aire de chargement, loin du site de la compétition. Elles pourraient également être placées sur le site même de la compétition, tant qu'elles n'empiètent pas sur la circulation des gens ou les surfaces de jeu.
- Un CAO basé sur le plan au sol doit être intégré au dossier de candidature. Ce dessin devra définir le positionnement des terrains, ainsi que l'emplacement de tous les espaces ou chambres additionnels définis dans la section Exigences ci-dessous.

Épreuve internationale

- Minimum 5,000 capacity air-conditioned venue
- Ceiling height clearance of 12.5m
- Competition Flooring is Gerflor on Sub-floor or Ice Deck
- Scoreboard with current set scores, previous set scores, time clock, set #, time outs and substitutions
- Sound System for music and announcer
- Internet/Wifi access throughout the venue
- Television capability (see TV requirements section)
- Forklift Access, min. 5,000 lb
- Team Video Area with power above end of court
- Light intensity minimum 1500 lux (approx. 140 candle power)
- VIP Seating area



7.3

Exigences relatives aux sites – Salles et services

En plus de respecter les exigences des sites de compétition, les installations doivent également être dotées des espaces disponibles suivants pour les différentes activités connexes.

Épreuve national

- Site climatisé d'une capacité minimale de 5 000 personnes
- 12,5 m de hauteur de plafond
- Revêtement des terrains de compétition : Gerflor, installé sur sous-plancher ou Ice Deck
- Tableau de pointage avec pointage de la manche en cours et des manches précédentes, horloge, numéro de manche, temps morts et remplacements
- système de sonorisation pour musique et annonceurs
- Accès internet/WiFi partout sur le site
- Capacité de télédiffusion (voir la section télédiffusion)
- Accès pour chariot élévateur de 2300 kg minimum
- Espace surélevé pour caméras à l'extrémité des terrains avec prise de courant
- Éclairage d'au moins 1500 lux (environ 140 pieds-bougies)
- Zone VIP dans les estrades
- Espaces de stationnement pour 400 équipes + spectateurs par jour
- Vente d'aliments avec une variété d'options pour plus de 25 000 personnes
- Espaces sécurisés pour :
 - Un centre de contrôle d'une capacité minimale de 20 personnes.
 - Un salon des arbitres d'une capacité minimale de 80 personnes.
 - Un local de l'équipe de gestion des arbitres, d'une capacité minimale de 15 personnes.
 - Un salon du personnel avec une capacité minimale de 20 personnes.
 - Un local des résultats avec une capacité minimale de 10 personnes.
 - Un local pour la direction avec une capacité minimale de 6 personnes.
 - Un espace pour l'entreposage de matériel, de prix et de produits dérivés : quatre locaux d'au moins 12 x 15 m chacun, situés près des utilisateurs de chaque espace (ex. : personnel, commerçants, etc.) et au même niveau que ceux-ci.
 - Une salle des finances et de comptabilité, pourvue d'un coffre-fort.
 - Un minimum de deux salles d'examen par les services médicaux, et une salle médicale
 - Un local de réunion d'une capacité minimale de 100 personnes.

Épreuve internationale

- Quatre vestiaires pour les équipes (avec toilettes et douches)
- Un vestiaire pour les arbitres internationaux (avec toilettes et douches)
- Un ou deux vestiaires pour les arbitres nationaux (avec toilettes et douches)
- Local de travail pour les journalistes et la tenue de conférences de presse avec connexion internet et ligne téléphonique internationale
- Local opérationnel pour le comité organisateur avec connexion internet
- Local opérationnel pour le superviseur de la FIVB avec connexion internet et ligne téléphonique internationale



- Salon FIVB
- Local des bénévoles
- Local opérationnel pour la télédiffusion
- Salle d'examen médical
- Salle antidopage
- Espace de réception pour les invités spéciaux

Équipement :

- Chariot élévateur et opérateur
- Système de sonorisation en marge des terrains (musique et annonces)
- WiFi dans tout le bâtiment
- Laveuse
- Machine à glaçons
- Réfrigérateur
- Minimum de 60 tables et 120 chaises
- Barrières rétractables (pour contrôle de foule)

Autres :

- Services de sécurité
- Stationnement pour le personnel et les bénévoles
- Interprétation des règlements;
 - Les sites doivent être pourvus d'un local médical ou de premiers soins permanent ou temporaire. Si temporaire, indiquez le lieu et les détails.
- Stationnement et transport
 - Les sites doivent être pourvus de stationnement dédié gratuit pour le comité organisateur et être desservis par un service de navette pour les officiels et organisateurs.

Généralités

- Si les employés du ou des sites sont représentés par un syndicat, les coûts associés à la présence de ces employés pendant l'événement doivent être compris dans le contrat de location ou un document l'accompagnant.
- Autorisation par les sites pour que Volleyball Canada puisse apporter de la nourriture de l'extérieur pour le personnel, les bénévoles et les officiels.

Autorisation par les sites pour que les commanditaires de Volleyball Canada puissent offrir ou vendre des objets, des aliments et des boissons sur les lieux.

- Un minimum de deux (2) salles ou zones sécurisées pour le stockage des équipements, des prix et des marchandises. Ces zones de stockage doivent mesurer au minimum 40 po x 60 po et devraient se trouver au même niveau et à proximité de la partie concernée qui utilise l'espace (ex. : personnel, commerçants, etc.)
- Une salle sécurisée pour le Centre de contrôle et le quartier général du tournoi, avec une capacité minimale d'accueil de 10 personnes.
- Une salle sécurisée pour l'arbitre, avec une capacité minimale de 30 personnes.
- Une salle sécurisée pour l'équipe de développement de l'arbitre et les parties, avec une capacité minimale de 10 personnes.
- Un local de réunion avec une capacité minimale d'accueil de 50 personnes.



- Une aire commune doit pouvoir être utilisée comme centre des résultats et contenir des ordinateurs publics et un affichage des tableaux de tirage au sort.
- Une aire commune avec une scène et un système de sonorisation pour la cérémonie de remise des prix.
- Une aire commune doit pouvoir être utilisée par l'équipe médicale (équipe médicale d'urgence et thérapeutes sportifs).
- Une aire commune doit pouvoir être utilisée comme hall commercial, avec un espace de vente pour les marchandises officielles de l'événement et les services de photographie et doit pouvoir accueillir d'autres kiosques pour les vendeurs et les commanditaires.
- une aire commune près de l'entrée principale pour la billetterie
- Une salle sécurisée à proximité des billetteries doit pouvoir être utilisée comme salle de comptage de l'argent.
- une aire commune près de l'entrée principale avec espace d'accueil et kiosque d'information
- Accès à Internet avec ou sans fil sur l'ensemble des sites.
- Un nombre suffisant de places de stationnement pour recevoir le grand nombre de spectateurs (entre 50 et 80 équipes par vague, plus les spectateurs). En cas de coût associé à ces places de stationnement, veuillez détailler.
- Si les employés du ou des sites sont représentés par un syndicat, les coûts associés à la présence de ces employés pendant l'événement doivent être inclus dans le contrat de location ou un document l'accompagnant.
- Une liste de tous les accords d'exclusivité existants en liaison avec le site doit être comprise dans le dossier de candidature. Ces accords comprennent, sans toutefois s'y limiter, les repas et boissons, les commerçants, les commanditaires, l'affichage, vente de marchandises, etc.
- Les fournisseurs privilégiés de services et les fiches de coûts (logistique, équipement, impression, etc.)

7.4

Comité organisateur hôte

Un comité organisateur hôte expérimenté et compétent est exigé pour accueillir l'événement des Championnats nationaux de Volleyball Canada. Les membres de ce comité doivent posséder une expérience préalable en planification d'événements de volleyball ou d'autres événements sportifs.

Le comité doit être constitué de personnes qui possèdent une expertise dans différents domaines. Ils peuvent provenir de diverses organisations : association provinciale/territoriale, conseil du tourisme local, agence de tourisme sportif locale, clubs locaux de volleyball, programmes collégiaux ou universitaires de volleyball, etc.

Volleyball Canada recommande que le comité organisateur hôte identifie individuellement chacun des postes suivants :

- **Président de l'événement**

Cette personne est le principal point de contact entre le comité organisateur hôte et Volleyball Canada. Elle est chargée de déposer la candidature et de gérer les autres membres du comité.

- **Directeur des compétitions**

Cette personne est responsable des aspects techniques de l'événement, y compris l'acquisition des installations et de l'équipement de compétition ainsi que du montage et du démontage des terrains.



- **Directeur financier**
Cette personne est responsable des aspects budgétaires et financiers de l'événement, y compris la soumission des demandes de subvention et des paiements aux fournisseurs locaux et aux membres du personnel.
- **Directeur du marketing et de la communication**
Cette personne est responsable de créer et de gérer la stratégie de communication, d'obtenir le soutien des commanditaires locaux, d'assurer la visibilité des commanditaires nationaux, de gérer les kiosques des commerçants et de créer un plan d'affichage.
- **Directeur des services aux équipes**
Cette personne est responsable de gérer différents services pour les équipes sur place, y compris la vente de billets, l'inscription de l'équipe, la vente de nourriture et de boissons, ainsi que d'autres aspects logistiques du site de compétition comme le stationnement et le transport.
- **Directeur du personnel et des bénévoles**
Cette personne est responsable du recrutement, de la formation et de l'affectation des employés et bénévoles locaux. Elle est aussi chargée de mettre sur pied l'équipe de montage et de démontage.
- **Directeur des arbitres**
Cette personne est le principal point de contact entre le comité organisateur hôte et le président des représentants régionaux locaux. Elle est responsable de veiller à ce que le recrutement, l'affectation et le transport des arbitres ont été menés à bien.

7.5

Personnel et bénévoles locaux

Le comité organisateur sera responsable du recrutement, de la formation et de l'affectation des membres du personnel et des bénévoles locaux. Ces personnes seront appelées à assumer diverses fonctions afin d'assurer que l'événement est planifié et présenté conformément aux normes de Volleyball Canada.

Les secteurs/rôles suivants sont ceux qui doivent être pris en considération dans la création d'un plan de dotation :

- Équipe affectée à la compétition
- Équipe affectée au montage et au démontage
- Enregistrement des entraîneurs
- Billetterie
- Contrôle de l'accès
- Gestion des résultats
- Cérémonies de remise des médailles
- Médias sociaux
- Expérience des participants

À titre d'organisme national de sport, Volleyball Canada s'engage à offrir des services dans les deux langues officielles. Nous recommandons que les membres du personnel ou des bénévoles parfaitement bilingues soient en tout temps présents sur les lieux pour nous aider à respecter cet engagement. Ceci est particulièrement important pour les événements dans l'Est et dans les Maritimes; toutefois, il y a toujours

une possibilité que des équipes ou des athlètes francophones participent à des événements qui ont lieu dans l'Ouest du pays.



08

Améliorations des candidatures à valeur ajoutée

En plus de répondre aux exigences minimales du site, établies dans les sections précédentes, une demande de candidature peut être améliorée en proposant des dons ou des prix réduits sur d'autres produits, équipement et services qui seront probablement nécessaires à l'exécution de l'événement. Ces améliorations seront prises en considération par les Comités d'évaluation et de sélection des candidatures au moment d'évaluer les hôtes.

Équipement

- Accès à l'équipement audiovisuel (radios, écouteurs, projecteurs, haut-parleurs, microphones, etc.)
- Accès aux tables et aux chaises pour les locaux de réunion, les salons, les aires communes et les zone des commerçants.
- Accès à de petites tables et chaises pour les marqueurs sur chaque terrain.
- Accès à des bancs d'exercice ou chaises pour les joueurs en bord de terrain.
- Accès à des gradins populaires pour s'asseoir autour des terrains
- Accès aux filets de séparation des terrains
- Accès à l'équipement de scène pour la cérémonie de remise des prix et la zone des commerçants (rideaux, scène pour la remise des prix, barrières rétractables, tentes, jupes de table, etc.).
- Accès aux outils et équipement de montage et démontage (chariots élévateurs motorisés, plateformes élévatrices, transpalettes électriques, transpalettes manuels, brosseuses de parquet, etc.).
- Accès à des barils d'eau de 50-65 gallons permettant de diminuer le poids des systèmes de filet pour les terrains temporaires
- Accès à une source d'eau telle qu'un camion-citerne ou un boyau d'incendie de grande capacité.
- Terrain de sport (plancher, sous-couche, expédition et manutention, etc.)
- Systèmes de filet (poteaux, capitonnage, kiosques des arbitres, antennes, filets)
- Fourniture de matériel de bureau pour utilisation sur les sites, par exemple :
 - Photocopieurs et imprimantes (recto-verso, couleur, fonction d'assemblage, etc.)
 - Ordinateurs (portables ou tablettes pour le personnel de l'événement et pour la zone des résultats publics)
 - Tablettes pour les systèmes électroniques de résultats (un par terrain plus les systèmes de remplacement)
 - Téléphones (pour le personnel du centre de contrôle)
 - Radios pour le personnel et les arbitres

Services

- Accès aux services d'impression – préférablement sur place (grande quantité de documents, documents de grande dimension, etc.)
- Accès aux services d'affichage et de bannières (possibilité d'imprimer des bannières, fanions, coroplaste, etc.)



- Accès à des services bilingues (traduction, kiosque d'accueil, cérémonies de remise des prix, bénévoles, etc.)
- Accès au transport local pour employés et officiels (transfert de l'aéroport, navettes pour transporter les arbitres entre l'hôtel et les sites, voitures de location pour le personnel, passes de transport en commun pour les arbitres, etc.)
- Accès à un hébergement gratuit pour le personnel en déplacement
- Accès à des privilèges de stationnement gratuit sur les sites
- Accès aux services de diffusion en continu

Autre

- Les sites doivent être disposés à autoriser Volleyball Canada à apporter de la nourriture de l'extérieur pour le personnel, les bénévoles et les officiels.
- Les sites doivent être disposés à autoriser les commanditaires de Volleyball Canada à offrir ou vendre des produits alimentaires sur les lieux.

09

Éléments fournis par Volleyball Canada

L'hôte n'est pas responsable des éléments suivants, car ils auront été fournis par Volleyball Canada :

- Système d'inscription
- Tirages au sort et horaires
- Système de résultats
- Programme de l'événement
- Tickets et laissez-passer pour l'événement
- Laissez-passer d'accréditation
- Affichage
- Bannières des commanditaires
- Volleyball
- Prix et décorations (médailles, plaquettes, fanions, etc.)
- Site web
- Représentants de Volleyball Canada
- Marchandises pour l'événement
- Dons et vêtements de l'arbitre
- Vêtements du personnel et des bénévoles

10

Évaluation et sélection des candidatures

Pour pouvoir évaluer objectivement chaque dossier de candidature, Volleyball Canada créera un Comité d'évaluation des candidatures composé des personnes suivantes :

- Représentants nationaux du comité intérieur de Volleyball Canada
- Membres de la direction de Volleyball Canada

Tout représentant ayant un conflit d'intérêt perçu sera dispensé de faire une recommandation au nom du Comité d'évaluation des candidatures.



Le choix de la ville hôte sera fait en fonction des recommandations émises par le Comité d'évaluation des candidatures. Le Comité de sélection des candidatures sera composé des personnes suivantes :

- Président/PDG de Volleyball Canada
- Membres de la direction de Volleyball Canada
- Conseil d'administration de Volleyball Canada

Les candidatures seront évaluées en fonction de la grille présentée dans l'Annexe 3.

Visite des sites

Pour la visite des sites, le candidat doit fournir au comité d'évaluation :

- trois billets pour vols intérieurs aller-retour en classe économique pour les membres du comité d'évaluation
- les repas et l'hébergement
- le transport local entre l'aéroport et l'hôtel et entre l'hôtel et le ou les sites

Sélection

La sélection des comités organisateurs hôtes se fondera sur le candidat le plus réactif qui présentera l'offre la plus avantageuse à Volleyball Canada en termes de coûts, de produits livrables, d'expérience dans la fourniture de services similaires et de tout autre facteur décrit dans la grille d'évaluation de l'Annexe 3.

Toutes les candidatures répondant à cet appel d'offre seront intégrées à l'accord final entre Volleyball Canada et le Comité organisateur hôte sélectionné. Le candidat choisi devra signer un contrat avec Volleyball Canada pour les services fournis.

Volleyball Canada se réserve le droit de :

- Refuser l'une ou toutes les offres et d'interrompre le processus d'appel d'offre sans obligation ou responsabilité envers aucun candidat potentiel.
- Attribuer un contrat sur la base des offres initiales reçues, sans discussions ni demandes de meilleures offres finales.

Les Championnats nationaux de Volleyball Canada 2019 pour les 14 ans et moins sont une excellente occasion pour votre groupe et nous attendons avec plaisir de recevoir votre proposition.

Les propositions seront soumises à :

Sandra de Graaf

Directrice des compétitions nationales

Volleyball Canada

Tél: 613 748-5681 poste 227

Courriel : competitions@volleyball.ca

Les propositions doivent être soumises par courriel, en format PDF, à l'adresse courriel mentionnée ci-dessus. Les propositions ne seront plus acceptées après la date limite.

Tout le matériel soumis en réponse à l'appel d'offre deviendra la propriété de Volleyball Canada et ne sera pas retourné. Les propositions seront soumises aux frais de l'expéditeur. Il appartient au candidat de s'assurer de la bonne réception de sa candidature auprès de Volleyball Canada dans le délai prescrit.



Toute question concernant les exigences, les conditions contractuelles ou le format de la proposition doit être envoyée aux personnes-ressources qui figurent sur la liste précisée ci-dessus. Veuillez-vous assurer que votre candidature est bien déposée selon l'ordre décrit dans la section 6.2.

11

Dossier de candidature

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des championnats nationaux de volleyball, veuillez les communiquer directement à :

Lucie LeClerc-Rose

Volleyball Canada

Gestionnaire, bureau national

Tel: 613-748-5681 x236

Email: lucie@volleyball.ca

Veuillez noter que toutes les questions et réponses seront communiquées à toutes les parties concernées.

Annexe 1


Participation aux Championnats nationaux

2015

Groupe d'âge	sexe	Province/ territoire												Totale
		CB	AB	QC	SK	MB	ON	NB	NE	TN	TNO	TY	Int'l	
14U	M	4	16	0	3	8	5	0	0	0	0	0	0	36
	W	12	46	3	6	20	12	1	2	0	1	0	1	104
15U	M	10	18	1	2	11	7	1	0	1	0	0	0	51
	W	27	44	2	8	15	18	3	3	1	0	1	1	123
16U	M	10	18	1	6	8	12	1	1	2	0	1	0	60
	W	33	50	4	10	18	23	4	7	4	1	1	0	155
17U	M	4	11	0	3	7	12	1	0	0	0	0	0	38
	W	10	29	2	7	11	17	2	4	1	0	0	1	84
18U	M	8	13	2	5	5	9	1	3	3	0	0	0	49
	W	15	29	1	11	9	15	2	3	0	1	0	0	86
Totale		133	274	16	61	112	130	16	23	12	3	3	3	786

2016

Groupe d'âge	sexe	Province/ territoire											Totale	
		AB	CB	MB	NB	TN	NE	TNO	ON	QC	SK	TY		
14U Atlantique	M	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	W	0	0	0	9	6	17	0	0	0	0	0	0	32
14U Est	M	0	0	0	0	0	0	0	13	3	0	0	16	
	W	0	0	0	0	0	0	0	53	11	0	0	64	
14U Ouest	M	6	2	18	0	0	0	1	0	0	3	0	30	
	W	17	1	30	0	0	0	0	1	0	7	0	56	
15U Est	M	0	0	0	0	0	0	0	20	1	0	0	21	
	W	3	0	1	4	1	6	0	59	10	0	0	84	
15U Ouest	M	12	3	10	0	0	0	0	0	0	6	0	31	
	W	30	11	23	0	0	0	1	0	0	21	0	86	
16U Est	M	0	0	0	1	1	3	0	20	4	0	0	29	
	W	0	0	0	4	2	9	0	52	13	0	0	80	
16U Ouest	M	19	9	11	0	0	0	0	1	0	4	0	44	
	W	44	28	14	0	0	0	0	0	0	9	1	96	
17U féminin	W	28	11	9	1	0	2	0	14	3	12	0	80	
18U féminin	W	35	15	11	4	0	5	1	11	0	10	0	92	
17U masculin	M	11	3	5	0	2	0	0	8	1	5	0	35	
18U masculin	M	14	4	4	1	1	2	0	10	0	7	0	43	
Totale		219	87	136	24	13	44	3	262	46	84	1	919	

2017

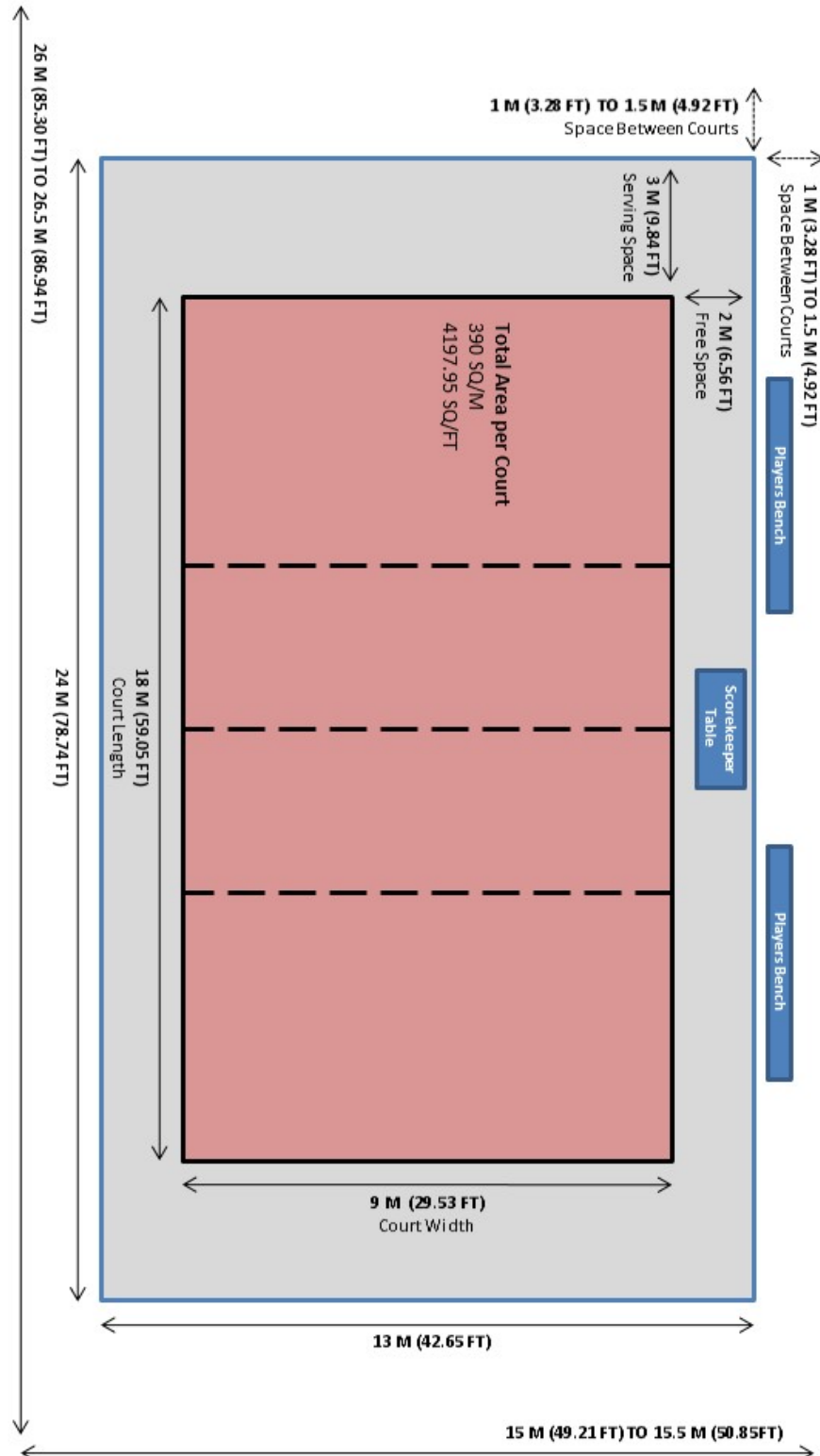


Groupe d'âge	sexe	province/territoire											Totale	
		AB	CB	MB	NB	TN	NE	TNO	ON	QC	SK	IPE		TY
14U Atlantique	W	0	0	0	7	5	17	0	1	0	0	0	0	30
14U Est	M	0	0	0	0	0	1	0	11	8	0	0	0	20
	W	0	0	0	0	1	1	0	47	7	0	0	0	56
14U Ouest	M	7	16	6	0	0	0	1	0	0	0	0	0	30
	W	24	33	13	0	0	0	1	0	0	1	0	0	72
15U Est	M	0	0	0	0	0	0	0	19	1	0	0	0	20
	W	0	0	0	3	4	4	0	59	8	0	0	0	78
15U Ouest	M	11	3	13	0	0	0	0	0	0	5	0	0	32
	W	41	11	20	0	0	0	0	0	0	24	0	0	96
16U Est	M	0	0	0	0	2	4	0	16	6	0	0	0	28
	W	2	0	0	5	3	4	0	45	11	0	0	0	70
16U Ouest	M	21	9	9	0	0	0	0	2	0	7	0	0	48
	W	49	26	17	0	0	0	1	0	0	10	0	1	104
17U féminin	W	26	19	9	0	0	1	0	11	2	10	0	1	79
18U féminin	W	32	18	10	1	1	2	0	16	1	13	1	0	95
17U masculin	M	11	4	7	0	0	0	0	6	1	3	0	0	32
18U masculin	M	15	4	3	0	0	2	0	8	1	5	0	1	39
Totale		239	143	107	16	16	36	3	241	46	78	1	3	929



Annexe 2

Dimensions du terrain de sport





Annexe 3

Grille d'évaluation

Catégorie	Total
Comité organisateur	45
Employés locaux de l'événement	30
Profil de ville d'hôte	35
Hébergement	50
Site de compétitions	170
Services au site	120
Arbitres	50
Marketing et comandite	100
Information financière	100
Support	100
Valeur ajouter à la proposition	100
	900